

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :**

**Prénom :**

**Institution ou entreprise :**

**Axe(s) :**

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?

**Intitulé de votre contribution :** Quels investissements pour l'éducation ?

**Résumé de votre contribution :**

L'Europe doit actuellement faire face à plusieurs défis majeurs : menace environnementale, transition écologique de l'économie, révolution numérique, montée du populisme. L'éducation a un rôle central à jouer pour relever ces défis. Au-delà des externalités positives de l'éducation (santé, civisme) et de ses effets macroéconomiques (emploi, salaires), bien documentés, il convient de fixer des objectifs en matière d'investissement dans l'éducation qui répondent à ces défis. Compte-tenu de l'urgence environnementale, qui fait l'objet d'un consensus scientifique quasi unanime, les objectifs du système éducatif semblent devoir être calés prioritairement sur ceux du développement durable (ODD), en particulier de son objectif n°4 qui vise notamment à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes. En corollaire, il paraît indispensable d'impliquer davantage les citoyens et les experts de terrain (ex: les enseignants pour ce qui concerne l'éducation) dans l'aide à la décision publique.

L'Europe doit actuellement faire face à plusieurs défis majeurs : menace environnementale, transition écologique de l'économie, révolution numérique, montée du populisme. L'éducation a un rôle central à jouer pour relever ces défis.

Au-delà des externalités positives de l'éducation (santé, civisme) et de ses effets macroéconomiques (emploi, salaires), bien documentés, il convient de fixer des objectifs en matière d'investissement dans l'éducation qui répondent à ces défis. Dès lors, la stratégie et les indicateurs proposés en matière d'investissements dans l'éducation doivent découler de ces objectifs. La rentabilité des investissements serait appréhendée à l'aune de ces indicateurs, à condition toutefois qu'un lien de cause à effet puisse être établi "toutes choses égales par ailleurs".

## 1/ Quels enjeux, quels défis ?

L'école, dont le rôle est de former des actifs et des citoyens, peut contribuer largement à répondre à ces défis.

### *a) Quelle formation pour les actifs ?*

Les compétences scientifiques sont essentielles pour accompagner la révolution numérique et le développement des métiers liés aux STEM (Science, technology, engineering, and mathematics), y compris l'IA. Les *soft skills* (capacité à coopérer, esprit critique, capacité à innover, capacité d'apprendre à apprendre) apparaissent complémentaires pour favoriser l'innovation et l'adaptabilité à partir notamment de la maîtrise des compétences scientifiques.

Par ailleurs, dans un contexte économique en évolution rapide, il paraît nécessaire de doter les actifs de solides compétences générales / transversales leur permettant de faciliter leur adaptation en cas de choc ou de transformations économiques. Les enjeux liés à la montée en gamme de l'économie soulignent l'importance de la recherche et de la capacité à innover (innovation de rupture), alors qu'on observe dans l'ensemble des pays un net recul de la demande de compétences intermédiaires sur le marché du travail. Dès lors, la démarche "adéquationniste", qui vise en particulier à adapter les filières professionnelles du secondaire au plus près des besoins actuels en compétences, doit s'accompagner d'une certaine prudence dans la mesure où elle semble peu adaptée à un marché du travail en évolution rapide.

### *b) Quelle formation pour les citoyens ?*

**Il paraît souhaitable d'impliquer davantage les citoyens et les experts de terrain (ex: les enseignants pour ce qui concerne l'éducation) dans l'aide à la décision publique** dans la mesure où l'on constate :

- une montée des populismes en Europe
- la nécessité d'innover en matière de régulation économique, de système institutionnel, et de clarifier les rapports existants entre secteur public et secteur privé.
- le risque d'altération de la démocratie et du fonctionnement normal des institutions par l'action d'une minorité influente (voir notamment les travaux de Zucman et Saez sur le rôle de l'impôt). Cette situation peut conduire à des décisions de politique économique non optimales en termes de bien être collectif. La crise sanitaire actuelle le confirme s'agissant des choix d'investissement concernant l'hôpital public. Elle semble par ailleurs peu conforme à la Constitution, dont l'art. 3 dispose que la souveraineté nationale appartient au peuple.

L'objectif est de replacer le fonctionnement de l'économie (directement responsable de la menace environnementale) sous le contrôle du citoyen et de ses représentants. L'égalité des chances est l'un des moyens pour parvenir à cet objectif dans la mesure où elle contribue à réduire les inégalités scolaires et à accroître le vivier des citoyens en capacité d'agir sur les politiques publiques, en particulier celui des futurs talents. Par ailleurs, une réflexion devrait être menée au niveau européen sur les programmes scolaires (ex : lutte contre les stéréotypes, rôle de l'impôt, droit public).

## 2/ Quels objectifs de politiques publiques ?

**Compte-tenu de l'urgence environnementale, qui fait l'objet d'un consensus scientifique quasi unanime, les objectifs du système éducatif semblent devoir être calés prioritairement sur ceux du développement durable (ODD), en particulier de son objectif n°4 qui vise notamment à doter les**

populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Il s'agit donc à terme de permettre à chaque citoyen :

- de mieux s'approprier les grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux
- d'intervenir utilement dans le débat public et, en corollaire, d'élargir les possibilités de co-construction des politiques publiques (pratiques de démocratie participative, usage du référendum).
- d'être en capacité de proposer des solutions innovantes dans tous les domaines liés au défi climatique : recherche scientifique, régulation économique, réforme institutionnelle et action citoyenne.

A cet égard, le **sous objectif 4-7** paraît particulièrement important : **éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable**, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Un certain nombre d'orientations pour l'investissement dans l'éducation, à moduler et adapter pour chaque pays, découlent notamment de cet objectif prioritaire :

#### ***Montée en compétence et capacité à innover***

- Renforcer les compétences en maths et dans les domaines scientifiques
- Élargir l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier au supérieur long

#### ***Élargir les viviers de compétences, notamment ceux des futurs talents, en réduisant les inégalités***

Lutte contre les stéréotypes de genre, en particulier dans les programmes scolaires, en favorisant dès le primaire l'émergence, au travers notamment de la valorisation d'exemples récents (ex : Esther Duflo, Irène Frachon), d'une nouvelle génération de *role models*.

Favoriser l'égalité des chances, en particulier dans les choix d'orientation, en réduisant les phénomènes d'autocensure liés au milieu socio économique ou au genre.

#### ***Mobilité des actifs***

- mobilité géographique
  - apprentissage des langues dès le primaire
  - accroissement des échanges scolaires dès le secondaire
- mobilité sectorielle
  - renforcement des compétences générales, y compris *soft skills*

#### ***Formation des enseignants***

- développer le travail en équipe
- développer la recherche en éducation et les échanges entre chercheurs et praticiens (équipes pédagogiques)
- importer des autres pays membres les bonnes pratiques pédagogiques, fondamentales dans le primaire (développer les programmes d'échanges entre enseignants via Erasmus)

#### ***Propension à associer les acteurs de l'éducation (en particulier les équipes pédagogiques) à l'élaboration des politiques publiques d'éducation (démarche de co-construction).***

Une fois les objectifs fixés sur la base d'un diagnostic largement partagé, la réflexion pourrait porter sur deux points :

- quels indicateurs de suivi ?
- quels outils d'aide / d'accompagnement des Etats au niveau européen ?